



SNUipp-FSU 40

Déclaration préalable du SNUipp-FSU 40 **CAPD du 20 juin 2017**

Monsieur l'inspecteur d'académie,
Monsieur le secrétaire général,
Monsieur le chef de cabinet,
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Education Nationale,
Mesdames les secrétaires,
Mesdames et Messieurs les représentants des personnels,

Cette CAPD se déroule dans un contexte difficile, la communication tardive des documents de la 2^{ème} phase, de ceux des entretiens, de ceux du passage à la Hors Classe, la remise sur table des listes d'ineat/exeat sur table, la demande expresse de vérification du PV de la dernière CAPD, ce contexte-là rend donc compliquée la tâche de vérification des représentants des personnels.

Nous ne remettons pas en cause ici le travail des secrétaires, ni la qualité de celui-ci, mais pointons plutôt le fait qu'elles sont débordées et que les délais pour elles aussi, sont de plus en plus restreints, ce que nous déplorons.

En attendant le volet plus politique et le CTSD de demain, il revient à cette CAPD de valider les documents de 2^{ème} phase proposés (et leur dernière modification).

Le SNUipp-FSU pointera une fois de plus la difficulté pour nos collègues de trouver un poste qui permette de conjuguer vie professionnelle et vie personnelle, ou tout au moins que l'une nuise le moins possible à l'autre : le nombre d'enseignants se présentant en 3^{ème} phase important, trop important.

Les postes à profil n'aident pas à fluidifier les mutations, bien au contraire. Ils mettent un frein aux candidatures et rendent opaque le mouvement, cette 2^{ème} phase le démontre une nouvelle fois. Le domaine de l'ASH, avec un profilage à outrance et des avis qui contrecarrent les spécialisations, devient arbitraire et ne solutionne en rien le manque d'attractivité des postes spécialisés. Il en va de même pour les postes de conseillers pédagogiques.

Si on peut se satisfaire d'un recours possible aux ineat cette année, nous ignorons si les exeat tant attendus par nos collègues seront seulement envisagés par l'administration, puisque nous découvrirons les documents lors de cette CAPD.

Cette CAPD doit également étudier le passage à la Hors Classe pour les plus chanceux de nos collègues. Certains, du fait de la modification de date pour la saisie de la note, se sont retrouvés fortement pénalisés. En reculant de plus de 50 places, ils voient cette promotion leur échapper. Quand on connaît le gain financier que sous-tend ce passage, on comprend leur colère. Enfin, nous dénonçons le fait que 73 enseignants qui pouvaient prétendre à cette promotion se retrouvent être seulement 66. Nous en demandons la raison.

En attendant le volet plus politique et le CTSD de demain, cette CAPD n'annonce rien de très transparent ni de très équitable.